



Commission économique pour l'Europe**Comité du développement urbain, du logement
et de l'aménagement du territoire****Quatre-vingt-troisième session**

Genève, 4 et 5 avril 2022 (première partie) ;
Saint-Marin, 3-6 octobre 2022 (deuxième partie)

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Deuxième Forum des maires

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Rapport sur les conclusions du deuxième Forum
des maires et les recommandations correspondantes****Résumé du deuxième Forum des maires****Note du secrétariat***Résumé*

On trouvera dans le présent document le résumé du deuxième Forum des maires, qui a constitué la première partie de la quatre-vingt-troisième session du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire (CUDHLM). Le Forum s'est tenu les 4 et 5 avril 2022 à Genève, consécutivement avec le Forum régional sur le développement durable (RFSD), conformément aux décisions du Comité exécutif de la CEE (ECE/EX/2020/L.16).

Le présent résumé a pour objet de contribuer sur le fond aux rapports du RFSD et du CUDHLM conformément à la décision du Comité exécutif (ECE/EX/2020/L.16). Il a été présenté au RFSD le 6 avril 2022 par M^{me} Josiane Lei, Maire d'Évian (France) et Rapporteuse du Forum des maires.

Le Comité est invité à prendre note de ce document.



I. Présentation générale

1. Le deuxième Forum des maires s'est tenu sous forme hybride et avait pour thème « Se remettre de la COVID-19, tout en faisant progresser la mise en œuvre des objectifs de développement durable ». Il était présidé par M^{me} Doris Andoni (Albanie), Présidente du CUDHLM. Il a réuni quelque 500 participants, en ligne ou présents en personne, représentant les villes et les États membres de la région de la CEE et au-delà, les Commissions régionales et institutions spécialisées de l'ONU, les organisations non gouvernementales et le milieu universitaire.

2. Les maires et premiers adjoints de 44 villes ont partagé les solutions centrées sur l'être humain que leurs municipalités mettaient en œuvre pour satisfaire les besoins et les aspirations des administrés, protéger les villes contre les catastrophes et relever le défi des changements climatiques tout en veillant à ce que leurs initiatives contribuent à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Ces solutions ont été présentées lors des quatre séances thématiques du Forum, lesquelles avaient pour thème générique les défis mondiaux identifiés dans la Déclaration de Genève des maires¹ :

- Première séance thématique : Transports urbains durables, mobilité partagée et routes plus sûres ;
- Deuxième séance thématique : Espaces publics dynamiques, villes vertes et solutions fondées sur la nature ;
- Troisième séance thématique : Bâtiments résilients, sains et neutres sur le plan climatique et logements abordables et adéquats ;
- Quatrième séance thématique : Urbanisme durable, la ville en 15 minutes et les solutions de développement urbain intelligent.

3. Des rencontres ont également été organisées parallèlement au deuxième Forum des maires afin de donner aux participants l'occasion de se pencher plus attentivement sur les questions soulevées lors des séances thématiques. Ces rencontres portaient sur les thèmes suivants :

a) « Capacité locale d'adaptation aux changements climatiques et de relèvement après la pandémie de COVID-19, ne laisser personne de côté dans le processus de relèvement urbain », débat organisé conjointement avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le Geneva Cities Hub et tenu sous forme hybride au Geneva Cities Hub, Villa Rigot, Genève, le 4 avril 2022 ;

b) « Préparation des villes aux pandémies : contributions des villes aux actions internationales menées dans le but de prévenir les pandémies, de s'y préparer et de les combattre », débat organisé conjointement avec ONU-Habitat et l'Organisation mondiale de la Santé, et tenu sous forme hybride au Palais des Nations, à Genève, le 5 avril 2022 ;

c) « Adapter les objectifs de développement durable à l'échelle locale : examens locaux volontaires dans la région de la CEE. Expériences et bonnes pratiques », débat organisé conjointement avec ONU-Habitat et l'Université de Genève et tenue sous forme hybride au Palais des Nations, à Genève, le 5 avril 2022.

4. De plus, la CEE a signé un mémorandum d'accord avec l'Union des associations européennes de football (UEFA) dans le but de montrer comment le football et le fait d'accueillir les compétitions de l'UEFA pouvaient aider les villes à devenir plus durables. Le mémorandum d'accord a été signé à l'occasion de la rencontre parallèle organisée sur le thème « le football comme accélérateur du changement » et tenue en personne au Palais des Nations, à Genève, le 5 avril 2022.

5. On trouvera dans le présent document un résumé des débats tenus lors des quatre séances thématiques organisées dans le cadre du deuxième Forum des maires.

¹ La Déclaration de Genève des maires peut être consultée à l'adresse : <https://unece.org/sites/default/files/2021-03/Mayors%20declaration%20booklet%20-%20ver.4.pdf>.

II. Observations et discours liminaires

6. Dans son discours liminaire, M^{me} Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, a estimé que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) était une menace pour les habitants les plus fragiles de la planète, pour l'économie mondiale et pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Elle a souligné que la pandémie avait freiné, voire effacé, des progrès laborieusement accomplis vers la réalisation des ODD et, en particulier, de l'objectif 11 (« villes et communautés durables »), sachant qu'un habitant sur huit dans le monde vivait aujourd'hui dans des bidonvilles dépourvus d'accès à l'eau courante, à l'assainissement, à l'hygiène et à des services de traitement des déchets. M^{me} Valovaya a également déclaré qu'avec la poursuite de l'urbanisation, les responsables municipaux devaient être les fers de lance de la promotion d'un avenir durable, décarboné et résilient.

7. La Directrice générale a par ailleurs souligné l'importance de la Déclaration de Genève des maires à l'appui de la réalisation des ODD, estimant que ce document incarnait la volonté des maires de rendre leurs villes plus résilientes et plus vertes, de promouvoir des transports urbains durables et l'accès à un logement abordable pour tous et de rendre les villes plus égalitaires et inclusives dans le contexte d'une approche multidimensionnelle contribuant à renforcer les liens entre les États, les villes, les entités de l'ONU et les autres parties prenantes. Elle a également affirmé que le potentiel du Forum des maires s'étendait bien au-delà de la région de la CEE et que ses travaux contribueraient à promouvoir la vision mondiale de l'avenir des villes.

8. La Directrice générale a dit qu'il fallait impérativement agir dans trois domaines distincts. Premièrement, mobiliser largement l'ensemble des acteurs et des partenaires sous l'impulsion des gouvernements, et associer toujours plus de segments de la société. Les jeunes, en particulier, qui contribuent à faire en sorte que la lutte contre les changements climatiques et pour un développement durable inclusif fasse de plus en plus partie des priorités de l'action politique, représentent une force importante de changement positif. Deuxièmement, élever le niveau d'ambition, y compris en faisant en sorte que les gouvernements honorent leurs engagements en matière de coopération internationale au service du développement, de l'action climatique et de son financement. Troisièmement, trouver des solutions décisives et promouvoir des innovations de rupture permettant d'obtenir des résultats à grande échelle.

9. M^{me} Olga Algayerova, Secrétaire exécutive de la CEE, a noté que les responsables municipaux contribuaient à mettre en œuvre la vision, exposée par le Secrétaire général de l'ONU, d'un « système multilatéral plus solide et plus inclusif, travaillant davantage en réseau et dont le socle serait le système des Nations Unies, en favorisant une collaboration entre villes fondée sur une vision commune et tournée vers l'avenir et sur les aspirations communes énoncées dans la Déclaration de Genève des maires. Elle a en outre déclaré que la diversité des thèmes abordés lors du deuxième Forum des maires illustre la détermination des responsables municipaux à faire la différence au niveau national, régional et mondial et apporter les éléments de base nécessaires à l'avènement d'un multilatéralisme nouveau et inclusif.

10. Faisant référence au rôle des villes face aux défis actuels imposés à la région, la Secrétaire exécutive a affirmé que les villes avaient toujours été en pointe dans la riposte face aux difficultés économiques et sociales nouvelles ou anciennes. Cette réalité a été illustrée de manière particulièrement éloquente avec l'irruption de la pandémie de COVID-19, laquelle a conduit de nombreux responsables municipaux à concevoir et appliquer des solutions innovantes pour protéger la population tout en préservant les services publics essentiels et en imaginant de nouveaux.

11. La Secrétaire exécutive a souligné en substance que rien ne permettait mieux de mesurer l'ampleur des défis à relever et l'urgence de la nécessité d'un nouveau multilatéralisme que l'actuelle crise ukrainienne. Elle s'est déclarée préoccupée par les conséquences délétères que les effets économiques négatifs du conflit en Ukraine et le rétrécissement du champ d'action politique dans la région de la CEE risquent d'entraîner pour la mise en œuvre du Programme 2030. Elle a indiqué que le rapport d'étape 2022 sur la

mise en œuvre des ODD dans la région de la CEE montrait que les progrès depuis 2020 étaient trop lents. Elle a souligné en substance que les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 n'étaient pas encore pleinement pris en compte dans les données disponibles et que les conséquences de la guerre en Ukraine n'avaient pas encore été évaluées, de sorte que le risque de voir la région échouer à atteindre les objectifs du Programme 2030 n'a jamais été aussi élevé.

12. La Secrétaire exécutive a fait savoir que la CEE comptait sur les maires et les premiers adjoints pour donner l'impulsion au renforcement des liens entre les villes, améliorer la résilience des villes de la région, répondre durablement aux besoins sociaux, économiques et environnementaux des villes et apporter des solutions locales aux difficultés mondiales. Elle a ajouté que les responsables municipaux étaient un exemple brillant du nouveau multilatéralisme et que leur dévouement et leur créativité étaient plus que jamais nécessaires pour permettre aux villes de la région et d'ailleurs de relever les défis présents et à venir. Elle a affirmé que les actions et initiatives conjointes menées par les villes étaient indispensables et que la CEE était déterminée à épauler les responsables municipaux à chaque étape de leur mise en œuvre.

13. M^{me} Maimunah Mohd Sharif, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), a salué les contributions apportées par la CEE au Nouvel Agenda urbain et aux processus connexes comme la mise en œuvre par ONU-Habitat de la réforme du système de développement et l'Équipe spéciale des Nations Unies sur l'avenir des villes. La Directrice exécutive attachait une grande importance à l'approfondissement des liens entre les responsables municipaux et la CEE, non seulement sur le plan stratégique général, mais encore dans le cadre de projets communs toujours plus nombreux portant sur des problématiques aussi diverses que les changements climatiques, le logement, les droits de l'homme, les inégalités fondées sur le genre et l'accès aux services de base. Elle a insisté sur l'importance du travail mené en commun avec les examens locaux volontaires et l'initiative #Housing2030 (#Logement2030).

14. La Directrice exécutive a observé que le Forum des maires avait suscité un intérêt significatif dans le monde et qu'ONU-Habitat se félicitait de pouvoir contribuer à mieux valoriser cet événement. Elle a également signalé que le Forum des maires contribuait de manière significative à renforcer le poids des villes dans le multilatéralisme et qu'il encourageait la solidarité, exprimait une position commune, permettait la mise en commun des données d'expérience et offrait une plateforme où combien nécessaire pour étudier les solutions à apporter aux problèmes les plus urgents.

15. S'adressant aux maires et aux autres responsables municipaux, la Directrice exécutive d'ONU-Habitat a souligné que leur action était plus importante aujourd'hui que jamais compte tenu des défis multiples et interdépendants posés par la pandémie de COVID-19, l'aggravation rapide de la crise climatique et les conflits dans la région de la CEE et le reste du monde. Elle a souligné que la pauvreté, les inégalités et l'exclusion avaient atteint des niveaux sans précédents dans de nombreuses localités et que les personnes les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants, étaient toujours celles qui souffraient le plus. La Directrice exécutive a affirmé que les responsables municipaux, qui étaient en première ligne, devaient souvent trouver l'équilibre entre les besoins dictés par l'immédiateté d'une crise et la préservation d'une économie locale fragile caractérisée par une demande toujours plus forte de logements et de services de base. Elle a déclaré que les responsables municipaux avaient démontré un esprit de solidarité impressionnant dans bon nombre de localités et s'est dite convaincue que sous leur direction, les villes pourraient devenir plus durables, plus inclusives, plus résilientes et plus sûres. Enfin, elle a affirmé qu'ONU-Habitat était fière de les accompagner.

16. M. Sami Kanaan, adjoint au maire de la ville de Genève, a rappelé que le Forum des maires est unique car il permet aux autorités locales de faire entendre leur voix et de partager leurs points de vue dans un cadre multilatéral, celui des Nations Unies. Il a ajouté que le Forum des maires incarnait la vision du nouveau multilatéralisme flexible et inclusif exposée par le Secrétaire général de l'ONU. Il a souligné qu'à l'heure où les tensions géopolitiques sont à leur comble et où le multilatéralisme était remis en cause, la CEE devait maintenir un espace de dialogue pour la région, comme elle l'avait déjà fait dans le passé. L'adjoint au maire a exprimé l'espoir que le Forum serait en mesure de renforcer et approfondir un espace

de dialogue à plusieurs niveaux, c'est-à-dire entre les maires eux-mêmes, mais aussi avec les États Membres et avec l'ONU.

17. L'adjoint au maire a souligné que les difficultés d'aujourd'hui étaient trop importantes, trop nombreuses et trop complexes et qu'elles avaient des répercussions à un trop grand nombre de niveaux pour ne relever que de la seule responsabilité des États. Il a souligné que les maires étaient en première ligne dans la gestion des effets de la crise, comme l'on a pu le constater pendant toute la durée de la pandémie de COVID-19. Il a également dit que les maires prenaient des mesures afin de mieux combattre les effets des changements climatiques, notamment en isolant les bâtiments et en encourageant les habitants à modifier leurs habitudes de consommation.

18. L'adjoint au maire a signalé que la ville de Genève, le Canton et les autorités fédérales suisses avaient mis en place le Geneva Cities Hub pour promouvoir un nouveau partenariat inclusif et encourager le dialogue et la coopération entre les villes, leurs réseaux, les États et les organisations internationales. À cette fin, le Geneva Cities hub s'employait à démontrer la valeur ajoutée des collectivités locales en proposant des solutions locales pour répondre aux défis mondiaux, contribuant ainsi aux processus multilatéraux. Le premier adjoint au maire a fait état de la Plateforme d'action des maires créée par le Geneva Cities Hub afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques urbaines et a encouragé les responsables municipaux à la rejoindre. Il a exprimé l'espoir que d'autres initiatives viendront s'agréger à ce mécanisme multilatéral plus inclusif que constitue le Forum des maires de sorte que les débats organisés et les décisions prises dans la Genève internationale refléteront mieux la diversité et la multiplicité des aspirations des sociétés.

19. Dans son discours liminaire, l'architecte Norman Foster a estimé que le Forum des maires était un levier très puissant pour favoriser la collaboration entre villes et que seule l'ONU était en mesure de promouvoir l'intégration des villes au cadre multilatéral. Faisant référence à la pandémie de COVID-19 et aux guerres du passé, il a souligné que les villes devenaient toujours plus fortes après de telles épreuves, qu'elles étaient les premières à reprendre une vie normale et que leur relèvement était déjà bien avancé. Il a observé que l'urbanisation accélérée posait aux villes de nombreux problèmes qui, pour bon nombre d'entre elles, étaient aggravés par l'afflux de migrants et, tout récemment, par l'arrivée de réfugiés fuyant l'Ukraine. Les maires des villes voisines ou plus éloignées sont devenus des exemples de courage et leurs efforts méritent d'être salués.

20. M. Foster a souligné l'importance des plans directeurs d'urbanisme pour orienter les efforts de reconstruction en Ukraine. Il a fait référence au plan directeur que la ville de Londres avait lancé pour sa reconstruction et son développement dès 1943, soit deux ans avant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il a ajouté que Londres avait relancé son plan pour les vingt-cinq prochaines années en réaction à la pandémie de COVID-19. Il a rappelé aux maires que les plans directeurs étaient importants pour les générations à venir, car ils façonnaient tous les aspects de la vie quotidienne, notamment les infrastructures de base et les transports. Il a expliqué que ces plans étaient l'ADN des villes, qu'ils étaient à même de répondre à des enjeux tels que la durabilité des villes et que les villes dynamiques étaient aussi celles qui étaient centrées sur l'être humain et qui intégraient l'idée de logements abordables.

21. M. Foster a ajouté que les plans directeurs devaient reposer sur une approche globale tournée vers les générations à venir. Ce qui comptait, ce n'était pas tant le volume des investissements que l'utilisation avisée des ressources. Des changements mineurs appliqués dans le contexte de projets d'urbanisme à petite échelle, tels que la transformation d'espaces de stationnement automobile en espaces publics accessibles à tous les citoyens, pouvaient améliorer la qualité de la vie. M. Foster a cité l'exemple de la fermeture d'un côté de Trafalgar Square, à Londres, qui a permis de réduire le trafic et fait d'un espace autrefois chaotique le cœur de vie de la cité. Comme autres exemples de projets urbains à petite échelle, M. Foster a cité celui de la ville de Marseille pour la réduction du trafic et celui de Bronx River pour la restauration de la biodiversité.

22. M. Foster a fait observer que les habitants des villes étaient beaucoup plus ouverts au changement que ce que l'on pensait et qu'ils étaient favorables à la création d'espaces verts et de parcs et à la plantation d'arbres qui contribuaient à améliorer leur qualité de vie. Outre qu'ils sont beaux, les arbres absorbent les émissions de carbone et rendent ainsi les villes plus vivables. M. Foster a dit que la réduction de la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles était un autre exemple de changement qui contribuait à redynamiser une ville, même si les voitures électriques ne sont pas aussi vertes que ce que l'on croit très souvent. Il a souligné que les villes avaient le pouvoir de façonner l'avenir et formulé l'espoir que le troisième Forum des maires serait une occasion pour les maires de tous les pays de se rassembler, d'apprendre les uns des autres et de constituer un réseau extraordinaire en quête d'excellence et de durabilité.

23. M. Jean Todt, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité routière, a partagé sa vision des villes. Il espérait que les villes seraient des espaces pleins de vitalités dans lesquels chacun pourrait aisément accéder aux opportunités, aux services essentiels et à ses proches sans encombre, de manière connectée et en toute sécurité. Il a décrit les villes du futur comme des espaces foisonnants et dynamiques dans lesquels la marche, le vélo et les espaces verts seraient au cœur de la mobilité, où la technologie serait utilisée pour construire des infrastructures répondant aux besoins de mobilité des citoyens, et où la mobilité ne fragiliserait pas l'environnement et permettrait au contraire de bénéficier de ses avantages.

24. L'Envoyé spécial du Secrétaire général a estimé que cette vision pouvait être concrétisée en trouvant des moyens créatifs de répondre aux besoins de mobilité. Il a ajouté que la demande de mobilité avait culminé lors de la pandémie de COVID-19, période au cours de laquelle seuls des systèmes de transport souples à l'intérieur des villes et entre les villes permettaient d'acheminer les biens et services de base. La mobilité était le cœur des villes et sécuriser ce cœur en le rendant sain et durable représentait un devoir collectif. Une ville aboutie était une ville dans laquelle il n'y avait ni accidents de la circulation, ni émissions nocives, ni embouteillages, ni blessés ni morts.

25. L'Envoyé spécial a noté que les villes pouvaient appliquer des solutions simples pour tendre vers cet objectif, consistant notamment à créer de façon temporaire ou permanente des miniquartiers ou des zones sans voiture afin de faciliter la marche et la pratique du cyclisme, à construire des espaces urbains inclusifs et à gérer le trafic dans les villes. Il a appelé l'attention sur le mouvement international naissant « rues pour la vie », qui promeut la limitation de la vitesse à 20 ou 30 km/h, notamment près des écoles et des autres zones à forte densité piétonne. À l'issue des observations et déclarations liminaires, le point A de l'ordre du jour du CUDHLM a été adopté².

III. Transports urbains durables, mobilité partagée et routes plus sûres

26. La première séance thématique du deuxième Forum des maires, qui avait pour thème « transports urbains durables, mobilité partagée et routes plus sûres », était animée conjointement par M. Tomaso Rossini, Capitaine du Château (Saint-Marin) et par M. Giampiero Bambagini, membre du Bureau du CUDHLM (Italie). M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, a mis en

² En ouvrant la réunion, le Président du deuxième Forum des maires a rappelé aux participants qu'ils devaient limiter leurs interventions aux questions relevant du mandat du CUDHLM et des thèmes choisis pour les séances du deuxième Forum des maires. Le représentant de la Fédération de Russie a déclaré que son pays se dissociait de la décision du Comité exécutif de la CEE d'annuler toutes les invitations adressées aux fonctionnaires municipaux de la Fédération de Russie (ECE/EX/2022/L.7). Le représentant de l'Union européenne a souligné que l'Union européenne condamnait l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Le représentant de l'Ukraine a indiqué que son pays souscrivait à la déclaration de l'UE. Le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord a déclaré que son pays était solidaire de l'Ukraine. Le représentant de la Fédération de Russie a noté que ces discussions ne relevaient pas des prérogatives du Forum. La décision du Comité exécutif (ECE/EX/2022/L.7) est consultable à l'adresse https://unece.org/sites/default/files/2022-03/ECE_EX_2022_L.7-2203316F.pdf.

exergue les principaux aspects de la séance thématique, y compris, entre autres choses, les systèmes de transport centrés sur l'être humain, la réduction de l'utilisation de la voiture, l'efficacité énergétique et l'économie du partage. Ces aspects contribuent directement à la réalisation des ODD 3 (santé), 7 (énergie), 9 (infrastructure résiliente) et 11 (systèmes de transport durable et sécurité routière). Cette séance thématique était également directement liée aux aspirations communes exprimées par les maires des États membres de la CEE dans la Déclaration de Genève des maires et, en particulier, aux aspects ci-après :

a) Adopter des mesures ambitieuses dans le domaine climatique : Accélérer la transition vers la neutralité carbone ;

b) Accélérer la transition vers l'énergie durable : Améliorer l'efficacité énergétique des villes afin d'économiser l'énergie ;

c) Systèmes de transport urbain durables : Avec pour objectifs de décongestionner la circulation routière, de réduire la pollution environnementale et d'améliorer la sécurité routière.

27. Les maires et les premiers adjoints de Boston (États-Unis d'Amérique), Freetown (Sierra Leone), Gaziantep (Turquie), Kuala Lumpur (Malaisie), Saint-Marin (Saint-Marin), Tbilissi (Géorgie), Trondheim (Norvège), Utrecht (Pays-Bas) et Erevan (Arménie), ont expliqué ce qu'il faisaient pour garantir des transports urbains durables à tous leurs administrés suivant l'engagement qu'ils avaient tous pris et qui représentait un préalable indispensable à l'amélioration de la qualité de la vie de la population et à la réalisation des ODD.

28. Les responsables municipaux ont souligné que la congestion de la circulation routière et le niveau de pollution élevé induit par la forte dépendance vis-à-vis de l'automobile, qui était le principal mode de transport urbain, représentaient un des défis majeurs. Dans certaines villes, cette tendance avait été aggravée par la pandémie. Cela a été particulièrement vrai à Erevan, où la distanciation physique a incité bon nombre d'habitants à renoncer aux transports en commun, ce qui a réduit à néant les progrès accomplis précédemment dans la réduction de l'utilisation de la voiture. Les responsables municipaux ont également souligné que la sécurité routière constituait un sujet de préoccupation majeur, estimant que chaque personne blessée ou tuée dans un accident de la circulation était une victime de trop. Certains ont souligné que le manque d'argent était un des principaux obstacles qui les empêchaient de mener à bien leurs projets, mais d'autres ont surtout pointé les plans directeurs d'urbanisme inadéquats hérités du passé, qui avaient fait la part trop belle à la voiture, alors perçus comme un instrument de mobilité essentiel et comme un signe de prospérité.

29. Les responsables municipaux ont présenté les solutions créatives suivantes qu'ils avaient appliquées dans le contexte de plans directeurs de mobilité urbaine afin de résoudre les problèmes susmentionnés :

a) *Utiliser plus efficacement les routes* en mettant en place des systèmes de transit permettant d'améliorer les liaisons dans les villes mêmes et de relier celles-ci aux réseaux de transport régionaux et internationaux (Erevan) ; réaffecter aux transports publics, aux cyclistes et aux piétons des routes autrefois réservées aux voitures (Tbilissi, Erevan et Kuala Lumpur) tout en aménageant des pistes cyclables et en piétonisant les rues, en réduisant le nombre de voitures et en plantant davantage d'arbres (Utrecht) ;

b) *Réorganiser les transports publics et la flotte d'autobus* en faisant l'acquisition d'autobus modernes répondant aux prescriptions internationales en matière de qualité, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement (Gaziantep et Erevan) ;

c) *Créer des centres modernes de gestion de la circulation routière* basés sur une gestion intelligente des feux de circulation et utilisant des systèmes de télévision en circuit fermé pour surveiller l'état du trafic (Erevan). Ces centres permettent de fluidifier le trafic en augmentant temporairement la capacité des routes, ce qui a pour effet de réduire les temps d'attente et de raccourcir les temps de parcours. De plus, lorsque les usagers sont informés rapidement, voire en temps réel, la sécurité routière est améliorée ;

d) *Créer des systèmes de transport à fort volume dans les villes ou les quartiers très densément peuplés, y compris des métros ou des tramways (et non des lignes d'autobus) afin d'améliorer la capacité des transports publics tout en réduisant la congestion de la circulation et la pollution (Freetown, Gaziantep et Kuala Lumpur) ;*

e) *Fermer des autoroutes urbaines.* Utrecht a fermé une importante autoroute pour faire des voies navigables le mode de transport principal dans le contexte de la vision de la vie urbaine en bonne santé adoptée par la municipalité ;

f) *Transformation de tunnels abandonnés* en voies piétonnes et en pistes cyclables (Saint-Marin) ;

g) *Développement de la mobilité partagée grâce à l'utilisation d'applications mobiles*, comme à Trondheim, où l'utilisation de l'application Mobe est fortement encouragée. L'application permet, entre autres choses, d'organiser des chasses au trésor ;

h) *Améliorer la mobilité en élargissant les trottoirs et en installant des systèmes d'éclairage à énergie solaire*, ce qui permet à la fois d'améliorer la sécurité routière et d'utiliser les sources d'énergie renouvelable (Freetown) ;

i) *Promotion de la mobilité électrique*, notamment des bus et trottinettes électriques (Gaziantep) ;

j) *Assurer une mobilité pour tous* en subventionnant les transports publics (Gaziantep) ou en faisant des transports publics un bien d'utilité publique (Boston). À Boston, cette mesure, d'abord lancée sur une échelle réduite (ligne 28) aussi dans le but de réduire les disparités raciales, sera étendue à d'autres lignes.

IV. Espaces publics dynamiques, villes vertes et solutions fondées sur la nature

30. La deuxième séance thématique, qui avait pour thème « Espaces publics dynamiques, villes vertes et solutions fondées sur la nature », s'est déroulée en deux parties. La première partie, qui s'est déroulée le 4 avril 2022, était animée conjointement par M. Erion Veliaj, maire de Tirana (Albanie) et par M^{me} Marie-Pierre Meganck, membre du Bureau du CUDHLM (France). La seconde partie de la séance, qui s'est déroulée le 5 avril 2022, était animée conjointement par M^{me} Sharon Dijksma, maire d'Utrecht (Pays-Bas) et par M^{me} Stephanie Fürer, membre du Bureau du CUDHLM (Suisse).

31. M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, a souligné les principaux aspects de la séance thématique, y compris, entre autres choses, des espaces dynamiques, des solutions fondées sur la nature, la biodiversité et l'efficacité énergétique, lesquels contribuaient directement à la réalisation des ODD 2 (agriculture urbaine), 3 (santé), 11 (espaces publics verts et accessibles ; qualité de l'air ; gestion des déchets), 13 (climat) et 15 (forêts urbaines). Cette séance thématique était également en lien avec les aspirations communes exprimées par les maires des États membres de la CEE dans la Déclaration de Genève des maires, et en particulier avec les aspects suivants :

a) *Mesures ambitieuses dans le domaine climatique* : Se concentrer sur l'adaptation aux changements climatiques ;

b) *Rendre les villes plus vertes* : Promouvoir la biodiversité urbaine et améliorer l'efficacité énergétique des villes afin d'économiser l'énergie ;

c) *Résilience des villes* : Créer des environnements qui contribuent à une meilleure santé physique, mentale et environnementale de nos administrés.

32. Les maires et premiers adjoints d'Accra (Ghana), Bari (Italie), Bonn (Allemagne), Debrecen (Hongrie), Genk (Belgique), Grenoble (France), Helsingborg (Suède), Hod Hasharon (Israël), Larnaca (Chypre), Loulé (Portugal), Madrid (Espagne), Ohrid (Macédoine du Nord), Tirana (Albanie), Tallinn (Estonie), Riga (Lettonie), Ungheni (République de Moldova), Vilnius (Lituanie) et Victoria (Canada) ont expliqué ce qu'ils faisaient pour créer des espaces dynamiques conformément à l'engagement qu'ils avaient tous pris et qui

constituait un préalable indispensable à l'amélioration de la qualité de la vie de leurs administrés et la réalisation des ODD.

33. Les maires et premiers adjoints ont observé que les villes devaient faire face à des défis sans précédent. De la pandémie de COVID-19 aux tremblements de terre, en passant par la multiplication des risques et des conflits liés aux changements climatiques, les responsables municipaux devaient gérer des catastrophes aux dimensions multiples qui avaient des effets particulièrement délétères sur les catégories les plus vulnérables de la population, qui sont toujours les plus durement touchées.

34. Les maires et premiers adjoints ont présenté des démarches, des plans et des projets qui visaient à créer des environnements urbains dynamiques afin d'améliorer la santé physique et mentale des populations tout en protégeant l'environnement et à utiliser des solutions fondées sur la nature pour préserver la biodiversité locale et les paysages. Ils ont souligné combien il était difficile de renoncer aux modèles de villes existants, centrés sur la voiture, un processus considéré par beaucoup comme une reconquête de l'espace public au service de villes centrées sur l'être humain. Ils ont également pointé la dégradation de la qualité de l'air, l'appauvrissement de la biodiversité et les effets omniprésents des changements climatiques comme la désertification et la nécessité de ne plus dépendre des combustibles fossiles et d'améliorer l'efficacité énergétique.

35. Les villes apprennent de la pandémie de COVID-19, qu'elles s'emploient effectivement à transformer en une occasion de faire preuve de créativité et d'innovation. Ce faisant, elles démontrent que les solutions créatives ne nécessitent pas forcément des investissements considérables. En revanche, comme on le verra plus loin, ces solutions exigent de réexaminer la répartition des ressources afin de les utiliser plus efficacement et d'améliorer autant que possible le bien-être des populations. Les solutions citées par les responsables municipaux mettent un accent particulier sur les aspects suivants :

a) *Incitations économiques destinées à encourager les administrés à adopter la voiture électrique.* Par exemple, la municipalité de Tirana a mis en place une procédure accélérée d'octroi de licences pour les chauffeurs de taxi qui font le choix de la voiture électrique, une solution qui ne lui coûte rien ;

b) *Création d'espaces publics destinés à instiller un esprit de cocréation.* Ainsi, la municipalité de Bari a élaboré dans les 12 quartiers de la ville un polycentrisme urbain sur le thème de l'« urbanisme tactique » ;

c) *Transformation des parkings en espaces verts publics dynamiques équipés d'un mobilier urbain et de voies piétonnes* (Riga et Victoria) ;

d) *Réaffectation des terrains à l'agriculture* dans le contexte d'une stratégie de production et de consommation alimentaires durable basée sur l'organisation de la production à proximité des villes, les produits devant être commercialisés en centre-ville et transportés par bateau et non plus par la route. Telle est la pratique adoptée à Genk. Les municipalités de Grenoble et de Hod Hasharon s'appuient aussi sur l'agriculture urbaine pour verdir les villes et permettre une meilleure circulation des administrés ;

e) *Développement de l'idée d'espaces publics verts dans les rues.* Ainsi, la municipalité de Vilnius a transformé des rues étroites et occupées par les voitures en espaces verts aménagés en voies piétonnes et en pistes cyclables et équipées de bancs pour permettre aux habitants de circuler sur la base de 12 principes harmonisés d'aménagement des rues³ ;

f) *Création de voies piétonnes et de pistes cyclables le long des lacs* (Ohrid) et des littoraux (Loulé, où 40 kilomètres de pistes cyclables ont été aménagés le long de la côte) ;

g) *Embellissement d'espaces emblématiques* par leur transformation en espaces verts dynamiques permettant aux administrés de circuler (Tirana) ;

h) *Instauration de la gratuité des transports publics* afin de réduire l'utilisation de la voiture et la pollution qui en résulte (Loulé) ;

³ <https://vilnius.lt/en/2021/11/03/vilnius-presents-the-harmonised-standard-of-streets/>.

i) *Utilisation des espaces verts dynamiques* comme levier pour les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. C'est par exemple le cas de Loulé, qui a adopté son premier plan climat ;

j) *Plantation d'arbres* afin de créer une ceinture verte de 100 000 arbres et des forêts urbaines (l'exemple de Madrid) ; adhésion à l'Initiative pour des villes arborées (Bonn, Helsingborg et Tirana) ; et lancement de programmes visant à faire participer les enfants à la plantation d'arbres (les enfants reçoivent des arbres à planter à l'occasion de leur anniversaire) (Tirana) ;

k) *Création de centres d'éducation de la jeunesse* afin de créer un lien émotionnel entre les générations futures et la nature (Bonn, Debrecen, Helsingborg et Larnaca) ;

l) *Recherche de solutions créatives pour financer les espaces dynamiques*. À Ungheni, les fonds recueillis auprès de la diaspora (à travers un fonds indépendant) étaient utilisés pour construire un stade central de la jeunesse ;

m) *Revitalisation au service et avec la participation des citoyens*, l'accent étant mis sur la cocréation d'espaces dynamiques répondant aux besoins spécifiques des administrés (Grenoble et Helsingborg) ;

n) *Réaménagement* des anciennes rues pour qu'elles soient centrées sur l'être humain et élimination des infrastructures grises au profit de solutions fondées sur la nature (Victoria).

V. Liaison Internet avec le maire de Kharkiv

36. M. Ygor Terekhov, Maire de Kharkiv, s'est adressé au Forum par liaison vidéo. Il a noté que la municipalité de Kharkiv avait mené des projets majeurs en 2021 et que ces projets étaient devenus emblématiques non seulement pour la ville elle-même, mais aussi pour toute l'Ukraine. La ville a rénové l'ensemble de sa flotte de véhicules de transport public, acheté des autobus modernes et créé des dizaines de lignes. Elle prévoyait de construire une nouvelle station de métro, d'étendre le réseau du métro, de créer un ensemble de parcs municipaux, d'installer des bancs, de construire une patinoire à ciel ouvert et d'ouvrir un océanarium.

37. La guerre a emporté tous ces projets et détruit des décennies de réalisations. Au total, à la fin mars 2022, 1 600 ouvrages d'infrastructure, dont 1 300 immeubles d'habitation, avaient été détruits. Des dizaines d'écoles, de jardins d'enfants et d'hôpitaux ont également été détruits. Certains habitants de la ville ont perdu la vie et des centaines de milliers d'autres ont été contraints de fuir Kharkiv. Le 5 avril 2022, environ 30 % des habitants de Kharkiv avaient fui la ville. L'aide humanitaire restera très précieuse. Le maire de Kharkiv aspire malgré tout à rebâtir une ville meilleure, plus sûre, plus vivable et plus en adéquation avec les tendances modernes tout en préservant son ancienne coloration, son caractère et son esprit⁴.

VI. Bâtiments résilients, sains et neutres sur le plan climatique et logements abordables et adéquats

38. La troisième séance thématique, qui avait pour thème « Bâtiments résilients, sains et neutres sur le plan climatique et logements abordables et adéquats », a été animée conjointement par M. Mārtiņš Staķis, maire de Riga (Lettonie), et par M^{me} Stephanie Fürer, Membre du Bureau du CUDHLM (Suisse). M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, a souligné les principaux aspects de la

⁴ Le représentant de la Fédération de Russie a pris la parole pour rejeter les accusations proférées par le maire de Kharkiv. Le Représentant des États-Unis d'Amérique a pris la parole pour condamner l'invasion non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Fédération de Russie et a offert l'appui de son pays au maire de Kharkiv et au peuple ukrainien. Les représentants de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le maire de Kutaisi (Géorgie) ont pris la parole pour condamner la guerre et offrir leur appui au maire de Kharkiv et au peuple ukrainien.

séance thématique, y compris, entre autres choses, des bâtiments résilients équipés pour supporter des conditions météorologiques extrêmes, le caractère abordable des logements, des espaces de vie adéquats, des solutions intelligentes pour adapter les bâtiments à leur utilisation et l'efficacité énergétique, aspects qui contribuent directement à la réalisation des ODD 7 (énergie), 9 (infrastructures résilientes) et 11 (urbanisation durable ; établissements humains). Cette séance thématique était également en lien avec les aspirations communes exprimées par les maires des États membres de la CEE dans la Déclaration de Genève des maires, et en particulier avec les aspects suivants :

a) Mesures ambitieuses dans le domaine climatique : Accélérer la transition vers la neutralité carbone, en promouvant l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, et en améliorant l'efficacité énergétique et les sources de substitution à faible émission de carbone, en particulier dans le domaine des transports ;

b) Transition vers l'énergie durable : Favoriser les constructions à haut rendement énergétique présentant des sources d'énergie sans carbone ou à faible teneur en carbone afin de réduire l'empreinte carbone des villes ;

c) Renforcer la résilience des villes : allouer des fonds aux plans d'intervention en cas d'urgence et faire appel aux solutions intelligentes pour les villes ;

d) Villes inclusives : Édifier des villes inclusives qui garantissent l'égalité de droit et la participation de tout un chacun.

39. Les responsables municipaux d'Athènes (Grèce), Bichkek (Kirghizistan), Bratislava (Slovaquie), Cork (Irlande), Bristol (Royaume-Uni), Katowice (Pologne) et Vaduz (Liechtenstein) ont décrit ce qu'ils faisaient pour créer des bâtiments résilients, sains et neutres sur le plan climatique conformément à l'engagement qu'ils ont tous pris et qui constituait un préalable indispensable pour améliorer la qualité de la vie de leurs administrés.

40. Les responsables municipaux ont fait état de plusieurs difficultés, notamment et surtout de la pénurie de logements qui fait qu'il est difficile de fournir des logements abordables. Cette tendance a été aggravée par la pandémie de COVID-19, qui a porté un coup d'arrêt aux chantiers de construction. À Bratislava, ces difficultés sont exacerbées par le fait que la municipalité ne possède que peu de biens immobiliers. Plusieurs intervenants ont souligné qu'il fallait étendre le champ des politiques du logement de manière à couvrir l'ensemble des problèmes rencontrés par les groupes les plus vulnérables de la population. D'autres ont souligné combien il était urgent de rénover le parc de logements existants et de construire des nouveaux logements neutres sur le plan climatique et à haute efficacité énergétique afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les responsables municipaux ont souligné que les bâtiments résidentiels et non résidentiels devaient être planifiés dans l'esprit et le respect des valeurs culturelles de leurs administrés et que leur conception devait être suffisamment souple pour pouvoir les adapter à des usages multiples. Ils ont présenté les solutions créatives suivantes :

a) *Transformation des anciens bâtiments en centres d'hébergement pour personnes vulnérables* (Athènes) ;

b) *Rénovation des anciens logements, des usines et des mines désaffectées et transformation de ces bâtiments en logements abordables et en espaces publics* (Katowice) ;

c) *Utilisation de matériaux de construction durables* pour atteindre les objectifs de coûts et de durabilité (Bristol) ;

d) *Redéfinition de la fourniture de logements abordables et adéquats* afin de faire de ces logements un outil de promotion de la participation, de l'inclusion sociale et de la qualité (Bratislava) ;

e) *Modernisation des infrastructures de base et des infrastructures sociales* au bénéfice de 75 000 personnes afin de stimuler le développement économique et de promouvoir la durabilité (Bichkek) ;

f) *Mobilisation de la jeunesse* au service de la promotion de logements à haute efficacité énergétique grâce à des centres d'éducation (Cork et Vaduz).

VII. Urbanisme durable, la ville en 15 minutes et les solutions de développement urbain intelligent

41. La quatrième séance thématique, qui avait pour thème « Urbanisme résilient et durable, la ville en 15 minutes et les solutions de développement urbain intelligent », a été animée conjointement par M. Pekka Timonen, maire de Lahti (Finlande) et par M^{me} Doris Andoni, Président du CUDHLM (Albanie). M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, a souligné les principaux points abordés lors de la séance thématique, y compris, entre autres choses, la proximité des services, la promotion de la diversité culturelle, la diminution de l'utilisation de la voiture, les solutions intelligentes et les liens entre les ODD 2 (sécurité alimentaire), 3 (santé), 7 (énergie), 9 (infrastructure résiliente), 11 (urbanisation durable ; établissements humains ; transports) et 15 (accès à des espaces verts). Cette séance thématique était également en lien avec les aspirations communes exprimées par les maires des États membres de la CEE dans la Déclaration de Genève des maires, et en particulier avec les aspects suivants :

- a) Renforcement de la résilience des villes ;
- b) Mesures ambitieuses dans le domaine climatique ;
- c) Transports durables et sûrs ;
- d) Villes inclusives.

42. Les responsables municipaux d'Agadir (Maroc), Alba Iulia (Roumanie), Berne (Suisse), Burgas (Bulgarie), Campinas (Brésil), Reykjavik (Islande), Kranj (Slovénie), Lahti (Finlande), Podgorica (Monténégro) et Vienne (Autriche) ont décrit ce qu'ils faisaient pour faciliter l'accès et la proximité des services conformément au concept de la ville en 15 minutes. La pandémie a renforcé l'urgence de ce principe, qui offre un moyen de stimuler la résilience des villes et la solidarité sociale, et les solutions intelligentes basées sur les technologies de l'information ont été mises en avant comme constituant un préalable indispensable à son application fructueuse. Les responsables municipaux qui se sont exprimés lors du Forum ont présenté les solutions créatives suivantes, qu'il convient encore de théoriser (avec la participation et au service des citoyens) :

a) *Appliquer le concept de la ville en 15 minutes à proximité du fleuve principal qui alimente la ville afin de l'intégrer au quotidien des administrés et d'en faire un axe reliant les quartiers et d'utiliser les bâtiments comme outil de renforcement de la cohésion sociale.* La Maison des religions, à Berne, qui abrite 11 religions sous le même toit, est un bon exemple ;

b) *Utiliser efficacement les terrains de façon à réduire l'utilisation de la voiture et à faire en sorte que les quartiers et leurs habitants disposent à nouveau de services essentiels tels que des magasins situés dans des endroits stratégiques à moins de 15 minutes à pied ou à vélo.* Une telle utilisation des sols est indispensable pour améliorer la santé de tous les habitants (Reykjavik) ;

c) *Faire en sorte que la ville en 15 minutes fasse partie intégrante des solutions de développement urbain intelligent* comprenant la transformation des zones industrielles en logements et l'affectation d'une bonne partie des logements de la ville en logements abordables et adéquats ; faire en sorte que les services essentiels soient situés à moins de 15 minutes à pied ou à vélo des zones résidentielles ; multiplier les voies piétonnes et les pistes cyclables ; promouvoir l'utilisation de voitures électriques (Vienne). Parmi les autres solutions citées figurent également les vélos partagés, la promotion de l'utilisation de matériaux recyclés, la localisation de la production alimentaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire, la plantation d'arbres dans les centres-villes, la construction de bornes publiques de rechargement pour voitures électriques, la promotion des autobus électriques et la végétalisation des toitures (Kranj). L'utilisation de sources d'énergie renouvelable comme la bioénergie, préalable indispensable non seulement à un développement urbain intelligent, mais encore à la possibilité de réaliser des économies, a également été évoquée. L'exemple de l'électrification des transports publics a été cité, les autobus électriques étant meilleur marché que les autobus diesel et leur valeur de revente étant garantie, et la promotion de l'utilisation des vélos électriques a été citée (Lahti) ;

d) *Fermeture des centres-villes aux voitures* et construction de nouveaux parkings en périphérie (Podgorica) ;

e) *Systèmes de transport intelligent neutres sur le plan climatique pour des villes en 15 minutes aptes à relever le défi climatique*. Les villes créent des voies séparées pour les transports publics, aménagent des pistes cyclables et promeuvent l'utilisation de trottinettes électriques (Alba Iulia et Campinas) ;

f) *Les solutions urbaines durables* doivent accorder une place particulière à la préservation de la biodiversité. La ville de Burgas, dont les abords comportent des zones protégées Natura 2000 abritant 315 espèces, offre un exemple intéressant à cet égard ;

g) *Une plateforme municipale intégrée proposant des formes innovantes d'interaction sociale*, nouveau service mis sur pied pendant la pandémie, est désormais devenu un instrument de promotion du tourisme (Bulgarie).

VIII. Examen et tour d'horizon des initiatives locales visant à mettre en œuvre le Programme 2030

43. Les responsables municipaux participant au Forum ont souligné que la résolution des problèmes évoqués nécessitait l'intégration simultanée des ODD aux niveaux local et national. Une telle démarche permettrait la définition d'objectifs communs à partir desquels il deviendrait possible de dégager des synergies évolutives entre les actions locales et nationales. Plusieurs villes ont lancé leurs propres plans pour la réalisation des ODD. C'est notamment le cas d'Utrecht, qui a élaboré une action pour une vie urbaine en bonne santé à l'horizon 2040⁵. Le plan directeur pour les transports et le développement urbain de la ville de Gaziantep, qui vise à faire en sorte que personne ne soit « laissé de côté », est un autre exemple. La ville de Trondheim travaille avec la CEE à l'exécution de projets de développement durable. Elle a constitué un réseau national des villes norvégiennes afin de mener à bien des projets dans le cadre du programme Horizon 2020 de l'Union européenne⁶. L'objectif était, entre autres choses, de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici à 2030, d'augmenter la part de l'énergie renouvelable de 20 % et d'améliorer l'efficacité énergétique de 20 %. La ville de Kuala Lumpur s'est engagée à porter la part des transports publics dans la mobilité à 70 % d'ici à 2040, tandis que Debrecen et Bonn entendent respectivement atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 et d'ici à 2035. Lahti et Alba Iulia ont pris l'engagement de devenir neutres sur le plan climatique respectivement d'ici à 2025 et d'ici à 2030.

44. Les responsables municipaux ont souligné que sans une approche participative, il serait difficile, voire impossible, de répondre en temps voulu aux besoins de tous les habitants. Même avec une participation élargie, il n'est pas facile de traduire les plans et solutions ambitieux dans la réalité. Chaque solution est accueillie avec réticences par les citoyens, qui y voient un élément perturbateur de leur quotidien ou un renoncement à ce qu'ils connaissent le mieux. Les responsables municipaux n'ont eu de cesse d'insister sur la nécessité de « garder le cap » et de penser aux générations à venir au lieu de ne penser qu'aux prochaines élections.

45. Les municipalités ont évoqué les centres d'intérêt de leurs administrés et la façon dont la diplomatie municipale et le multilatéralisme pouvaient fonctionner dans les villes et au service des villes. Elles ont exprimé leur solidarité avec l'Ukraine et se sont déclaré prêtes à accueillir des réfugiés ukrainiens et à aider les villes ukrainiennes à « reconstruire en mieux » de façon à surpasser les villes modernes, et ont souligné que la paix était une condition préalable essentielle à la création de villes vertes et dynamiques. Athènes a promis de reconstruire la maternité de Marioupol.

⁵ <https://healthyurbanliving.utrecht.nl/>.

⁶ Le programme Horizon 2020 (2014-2020) était le huitième programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation. Il comportait des cibles pour 2020 en matière de climat et d'énergie visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 %, porter la part de l'énergie renouvelable à 20 % et à améliorer l'efficacité énergétique de 20 %.

46. Le maire de Vilnius a donné lecture d'une déclaration signée par les maires en marge du Forum. Il a indiqué que les maires qui n'avaient pas participé au Forum avaient la possibilité de signer la déclaration en ligne au plus tard le vendredi 8 avril 2022. Le secrétariat a précisé que la déclaration ne pouvait pas être considérée comme un document officiel du Forum.

47. Le représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a remercié les organisateurs d'avoir invité des représentants de villes d'Asie centrale comme Kuala Lumpur à participer au Forum, qu'il considérait comme un événement international d'importance. Le représentant du Geneva Cities Hub a invité les maires à faire connaître leurs expériences et leurs bonnes pratiques de sorte qu'elles puissent être présentées en ligne sur la Plateforme d'action des maires. Il a proposé au Forum des maires de susciter davantage de discussions informelles de façon à renforcer les liens entre collectivités locales.

48. Le représentant de la Slovaquie a proposé d'établir des liens plus spécifiques entre le Forum des maires et les travaux du CUDHLM. Les représentants du secteur privé ont insisté sur la nécessité de mettre en place une approche mieux coordonnée des villes intelligentes, vertes et durables et de recourir aux examens locaux volontaires pour rendre compte au Forum politique de haut niveau sur le développement durable. Les représentants du milieu universitaire ont noté que le Forum des maires avait un rôle important à jouer à l'appui du nouveau multilatéralisme, et ils ont proposé d'aider les responsables municipaux à améliorer l'interface entre la science et la pratique de façon à donner une dimension locale à la réalisation des ODD.

IX. Approbation des recommandations des maires concernant l'avenir du Forum

49. M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, a rappelé aux responsables municipaux qu'un document de fond avait été communiqué au Bureau du CDUHLM et qu'il avait fait l'objet de trois séries de discussions informelles les 15 février, 11 mars et 22 mars 2022. Ce document, qui reprend les points de vue des maires, a été publié sur le site Web du Forum des maires sous forme de note verbale du secrétariat. Il a été approuvé de façon informelle et sera transmis au Comité pour examen pendant la deuxième partie de la quatre-vingt-troisième session du Comité, à Saint-Marin. Il sera mis à profit dans le cadre de l'évaluation du Forum des maires.
